



## 1-Table ronde sur la charte de l'environnement

La présentation du projet de la charte nationale de l'environnement a été précédée d'une projection de film vidéo sur l'état des lieux de l'environnement au Maroc. De nombreux aspects de l'environnement ont attiré l'attention des participants notamment la dégradation des milieux naturels (sols, forêt, littoral, mer ...), l'impact de l'urbanisation, l'industrialisation et l'extension de l'agriculture sur la qualité des ressources naturelles et sur la santé publique et enfin les graves dysfonctionnements dans la gestion des nuisances (eaux usées, déchets, rejets industriels, envasement, désertification...).

Suite à une présentation détaillée du projet de charte nationale sur l'environnement, fruit d'une concertation soutenue, entre plusieurs départements marocains, l'analyse de ce projet par des experts environnementalistes internationaux a souligné la nécessité de renforcer certains aspects, notamment ceux liés à la mise en œuvre de la Charte, tels que :

- La stratégie de prévention.
- La surveillance et l'état de santé des milieux naturels.
- Les moyens et les structures (laboratoires) appropriés pour le suivi de la qualité de l'environnement.
- L'intégration du développement durable à l'échelle régionale et nationale.
- Le plan d'action de gestion de l'eau et des déchets.

### Les recommandations :

- La nécessité de dispositions incitatives et contraignantes pour la protection de l'environnement et le développement durable (avantages fiscaux, taxe pollueur-payeur).
- La mise en place d'observatoires à l'échelle nationale et régionale.
- La nécessité de surveillance et d'autocontrôle des unités industrielles.
- Le développement du marché de l'expertise environnementale.
- La création et le développement du marché du traitement et de valorisation des eaux et des déchets.
- Le développement de filières d'enseignement dans les domaines de l'environnement et du développement durable.
- Le développement de la recherche scientifique et technique.
- La meilleure implication du tissu associatif et du milieu universitaire, très actifs dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Proposition est également faite de renforcer leurs relations avec le département de l'environnement
- L'accompagnement de la Charte par des outils éducatifs, économiques et juridiques pour favoriser sa mise en œuvre.
- L'intégration dans la Charte du potentiel d'emploi, de la croissance verte et de l'équité sociale. A titre d'exemple, la contrainte économique des enjeux du développement durable doit amener à réfléchir sur des propositions d'alternatives, économiquement et socialement supportable pour certains citoyens, notamment dans le milieu rural ou urbain défavorisé.

